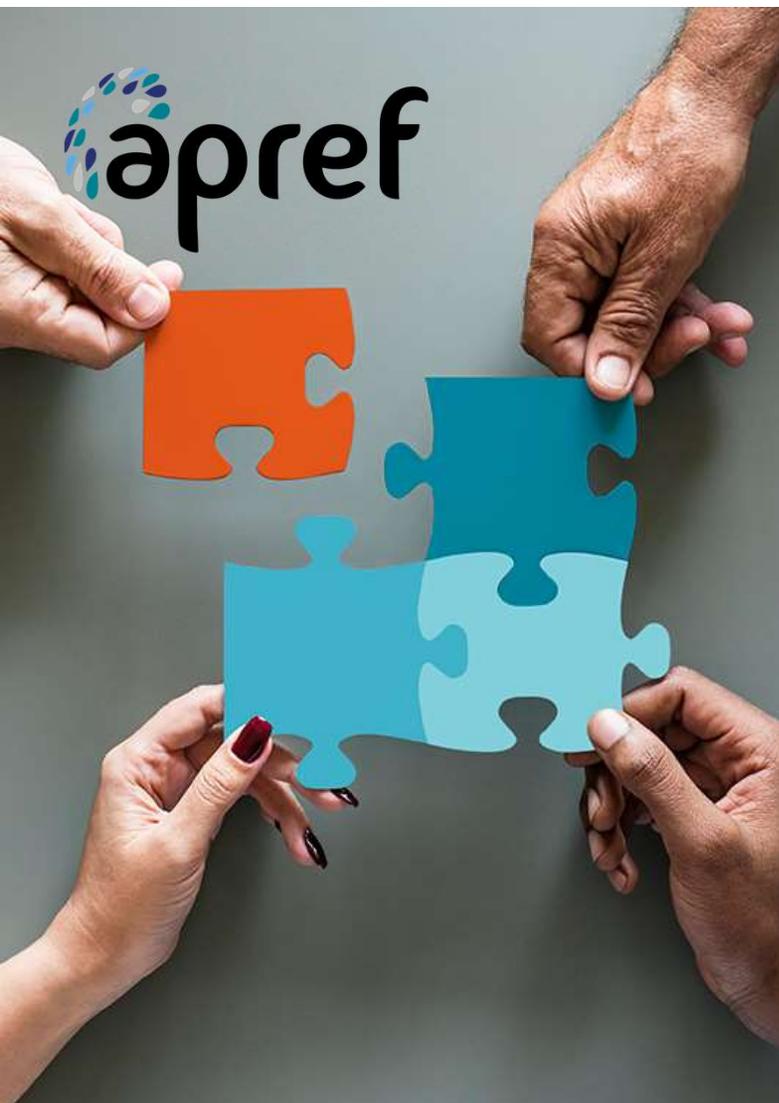


L' Assurance Agricole dans le Monde

Réunion du CAF - Vendredi 19 Février 2021





SOMMAIRE

1. PANORAMA MONDIAL
2. ETATS-UNIS
3. INDE
4. ESPAGNE
5. CONCLUSION

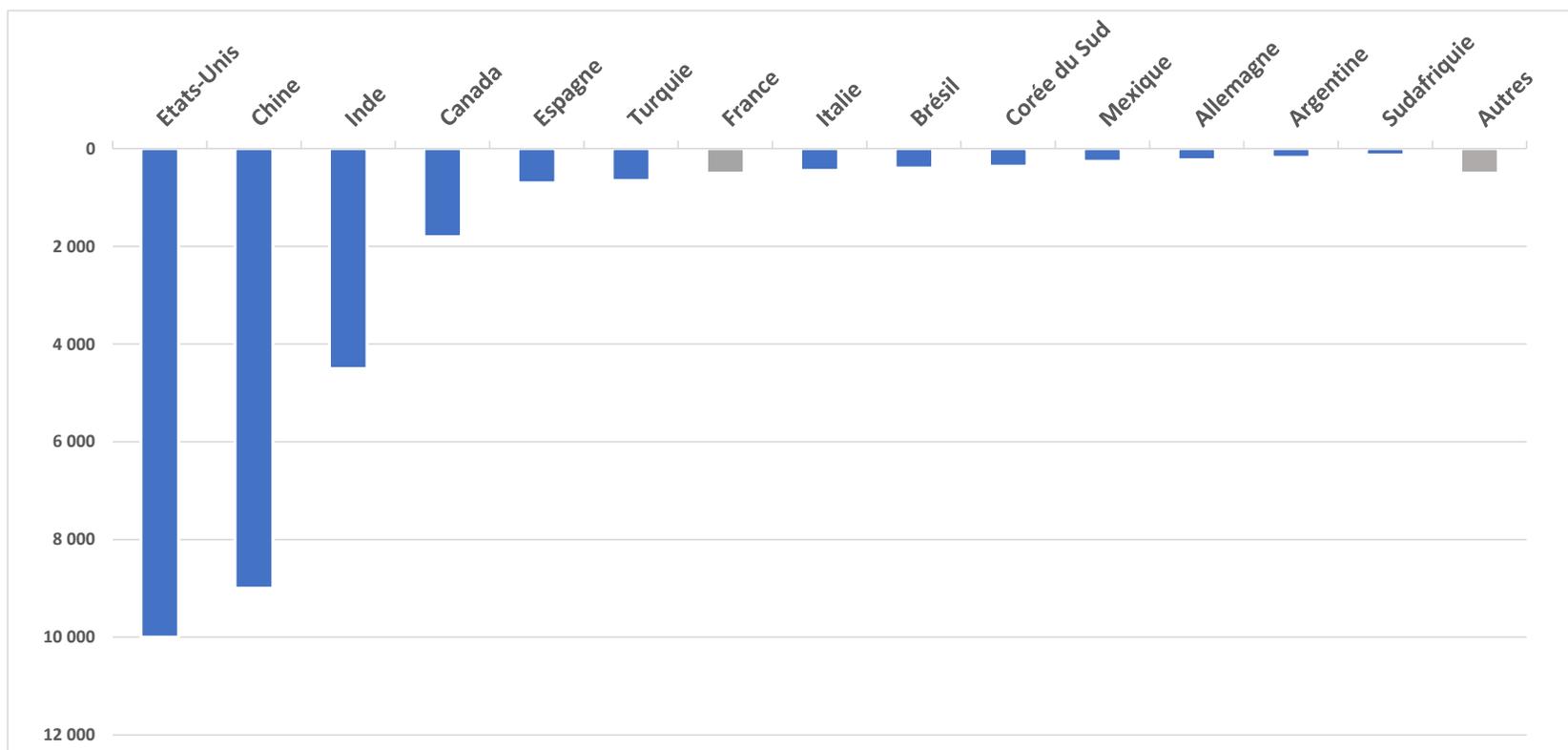


1. PANORAMA MONDIAL



PANORAMA MONDIAL

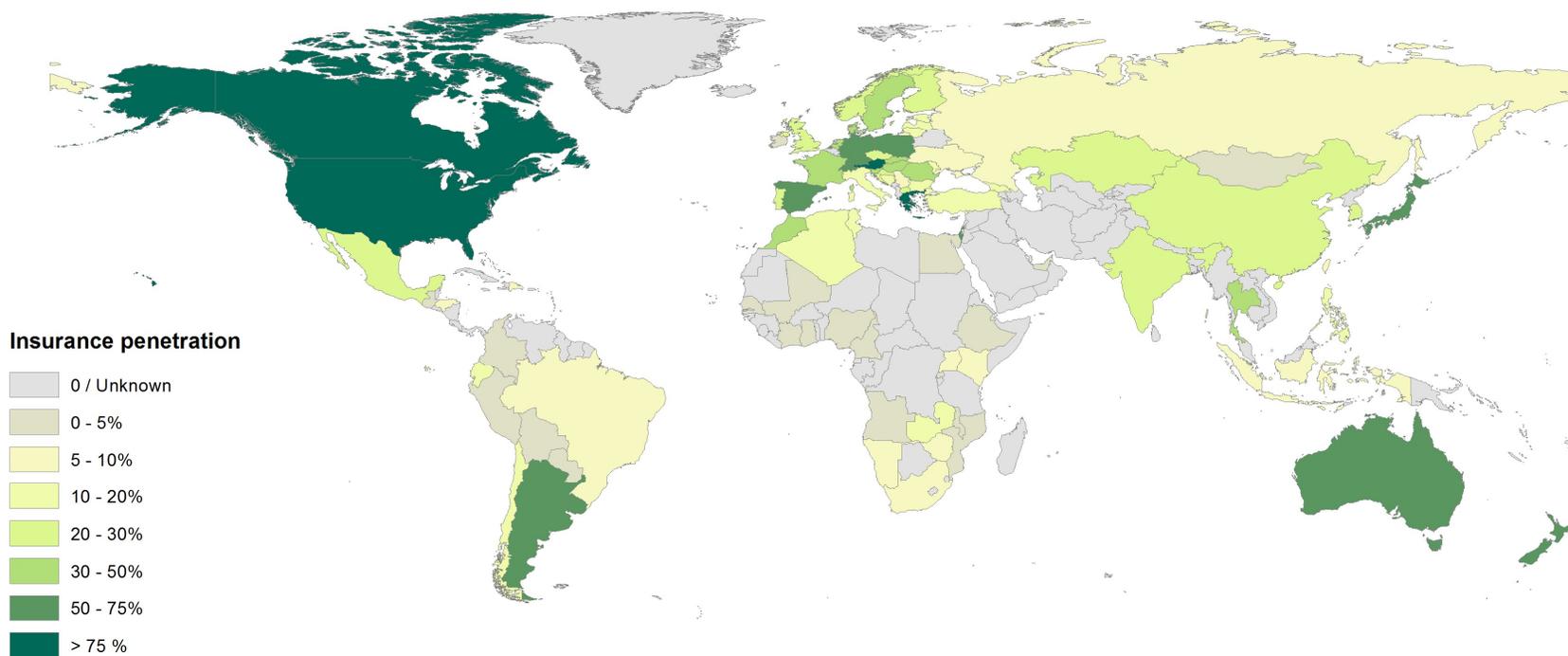
Primes d'Assurance Agricole par Pays 2020 en M€



PANORAMA MONDIAL

Taux de pénétration

Pénétration de l'assurance récolte (ha) en 2020



PANORAMA MONDIAL

Principaux critères de choix du mode de gestion des marchés

Fonds public de calamités

- Volonté régaliennne forte de protéger rapidement une agriculture en devenir
- Marché de l'assurance embryonnaire
- Demande de couverture assurantielles faible
- Statistiques disponibles insuffisantes
- Expertise assurantielle faible ou absente
- Réassurance internationale non disponible

Partenariat Global Public-Privé évolué

- Marché de l'assurance en manqué d'expertise et/ou désorganisé
- Statistiques agricoles rares ou mal exploitées
- Assurance au cœur de la politique agricole
- Volonté de l'administration de s'investir dans la gestion et le contrôle du risque
- Demande forte du marché sous-jacent avec perspectives de développement
- Difficultés de réassurance

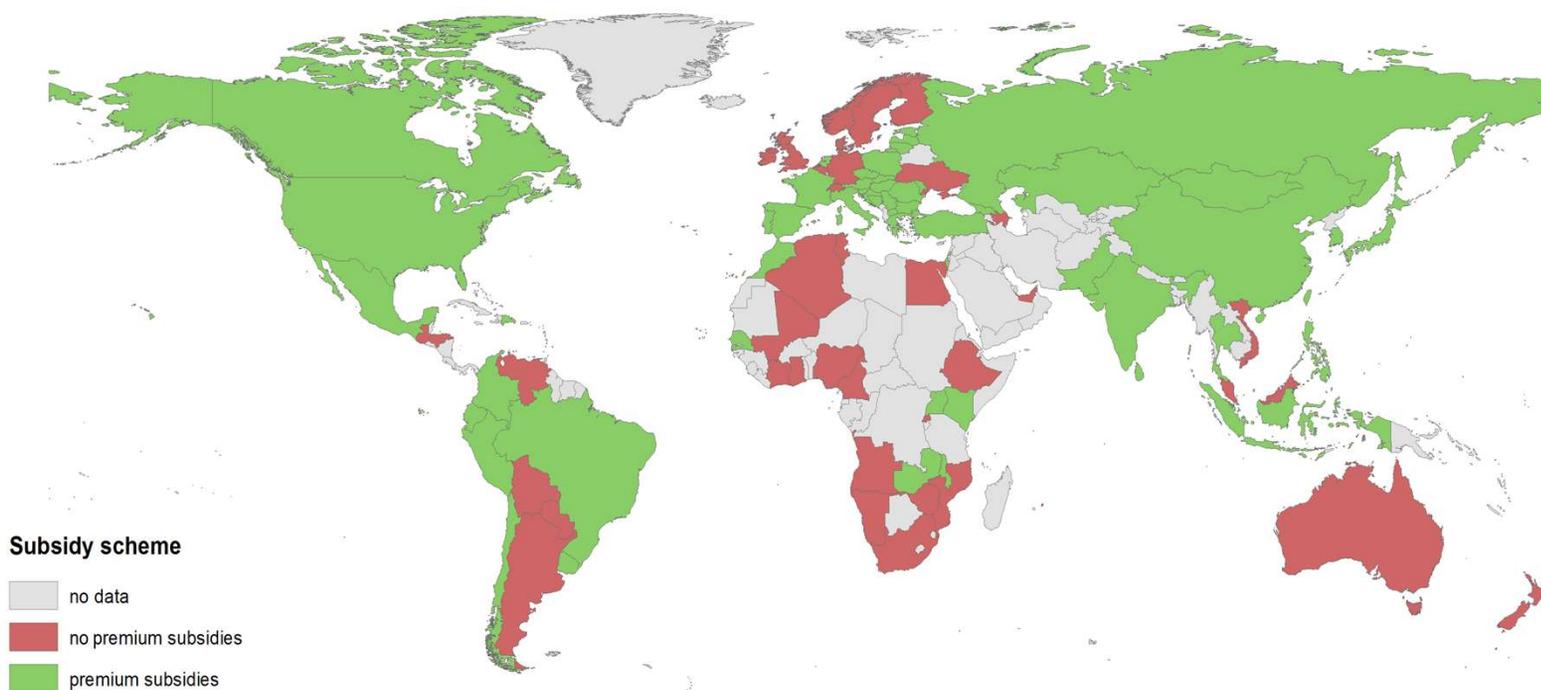
Marché « libre » soutenu et encadré

- Produit d'assurance mûrs
- Marché installé et environnement concurrentiel assumé
- Demande stable
- Statistiques largement disponibles
- Réassurance privée disponible sur le long terme

PANORAMA MONDIAL

Soutiens à l'Assurance Récolte dans le Monde

Soutien public à l'assurance agricole dans le monde 2018)



Éléments classiques d'un Partenariat Public-Privé

- **Structuration du marché de l'assurance**
 - Intervenants assureurs agréés par l'Etat
 - Mise en place d'une Agence de gestion assurant une coordination entre tous les intervenants
(Etat, agriculteurs, OPA, Instituts techniques, assureurs, banques)
 - Formation éventuelle et réglementation d'un Pool d'assureurs
 - Recours à la réassurance internationale avec ou sans réassurance publique
- **Encadrement des conditions des garanties subventionnées**
 - Définition des aléas assurés
 - Conditions des polices
 - Taux de prime et franchises éventuellement
- **Transparence des données**
- **Mise en adéquation avec la Politique Agricole Globale**

PANORAMA MONDIAL

Présentation de quelques Schémas d'Assurance agricole

	Surf. Assurée / SAU	% subvention	Début de mise en place	Conditions tarifaires encadrées	Pool	Réassurance Etatique	Qualité des stats
Etats-Unis	85%	70%	1989	oui	non	oui	++++
Canada	70%	55%	selon province	oui	non	oui	+++
Espagne	60%	40%	1979	oui	oui	oui	++++
Chine	35%	77%	2007	oui	non	oui	-
Inde	30%	85%	2015	non	non	oui	++
France	26%	59%	2005	non	non	non	+
Turquie	25%	50%	2006	oui	oui	oui	++
Italie	20%	70%	2005	non	non	non	++
Afr. Sud	9%	0%		non	non	non	-
Argentine	4%	0%		non	non	non	-
Allemagne	0%	0%		non	non	non	+



2. ETATS-UNIS



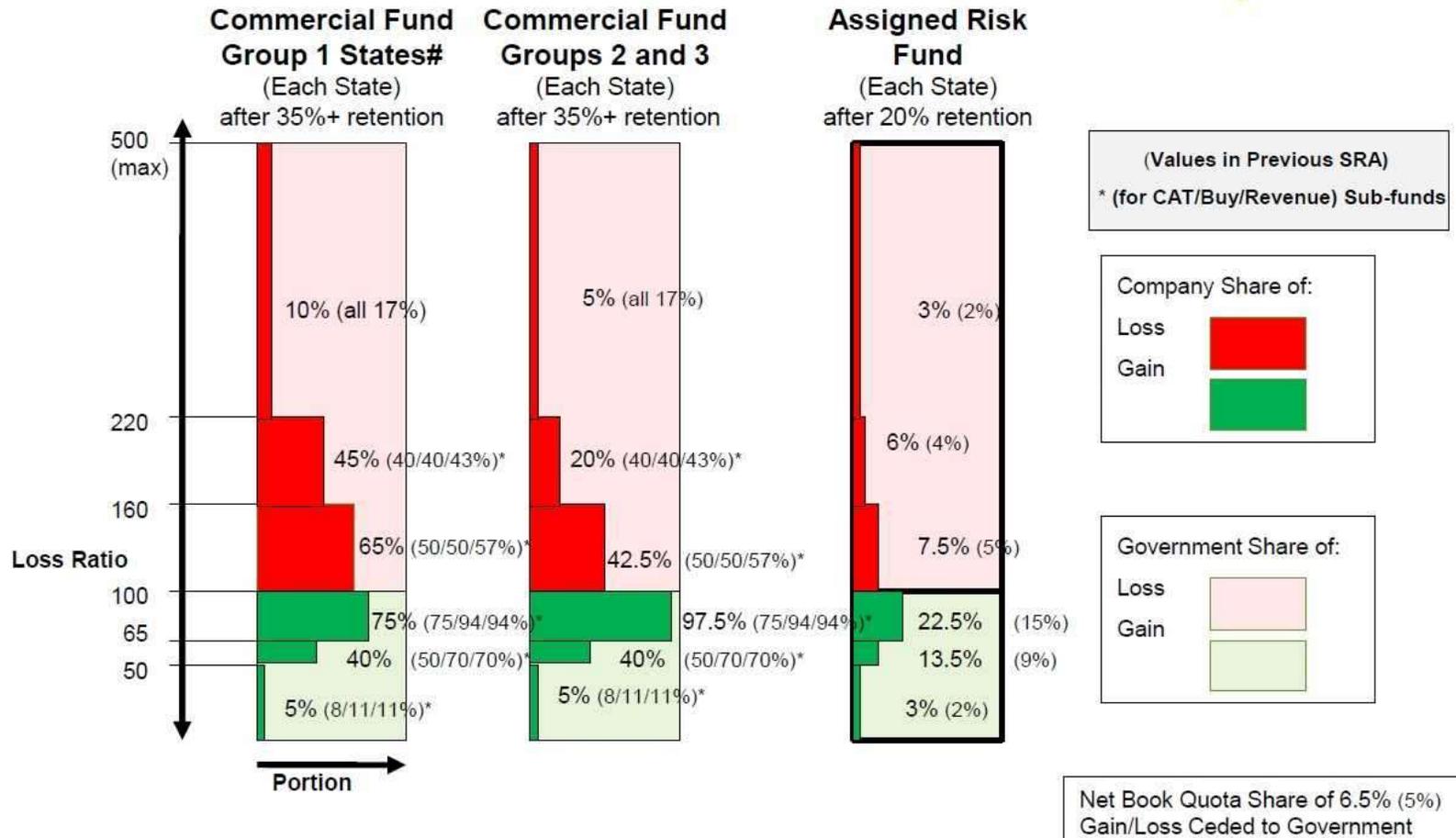
ETATS-UNIS

Principes généraux

- Système entièrement géré par l'Administration dans le cadre du « Farm Bill » depuis 1949. Budget 2018 de fonctionnement de la RMA : 8,3 M USD
- Conditions d'assurance, procédures d'ajustement des sinistres, tarification, statistiques (depuis 1948) produites par l'Etat (Risk Management Agency - RMA) et accessibles à tous
- Options de couvertures innombrables et majoritairement « Chiffre d'Affaire »
- Prime subventionnée en moyenne à 70% (existence d'une garantie minimale gratuite)
- Existence d'une garantie minimale gratuite
- Participation de l'Etat aux frais d'acquisition des compagnies
- Réassurance d'Etat sous forme de « stop loss / stop gain » sur les portefeuilles individuels de chaque compagnie
- Le rôle des assureurs est d'administrer les produits (distribution, ajustement des sinistres), pas de sélection des risques possible mais possibilité d'anti-sélectionner intelligemment l'état par le biais de la réassurance d'Etat à savoir la cession de leur risque à deux fonds de réassurance possédant des niveaux de stop loss / gain différents.
- Intervention de la réassurance privée après réassurance d'Etat

ETATS-UNIS

Schéma de partage du risque avec l'Etat





3. INDE

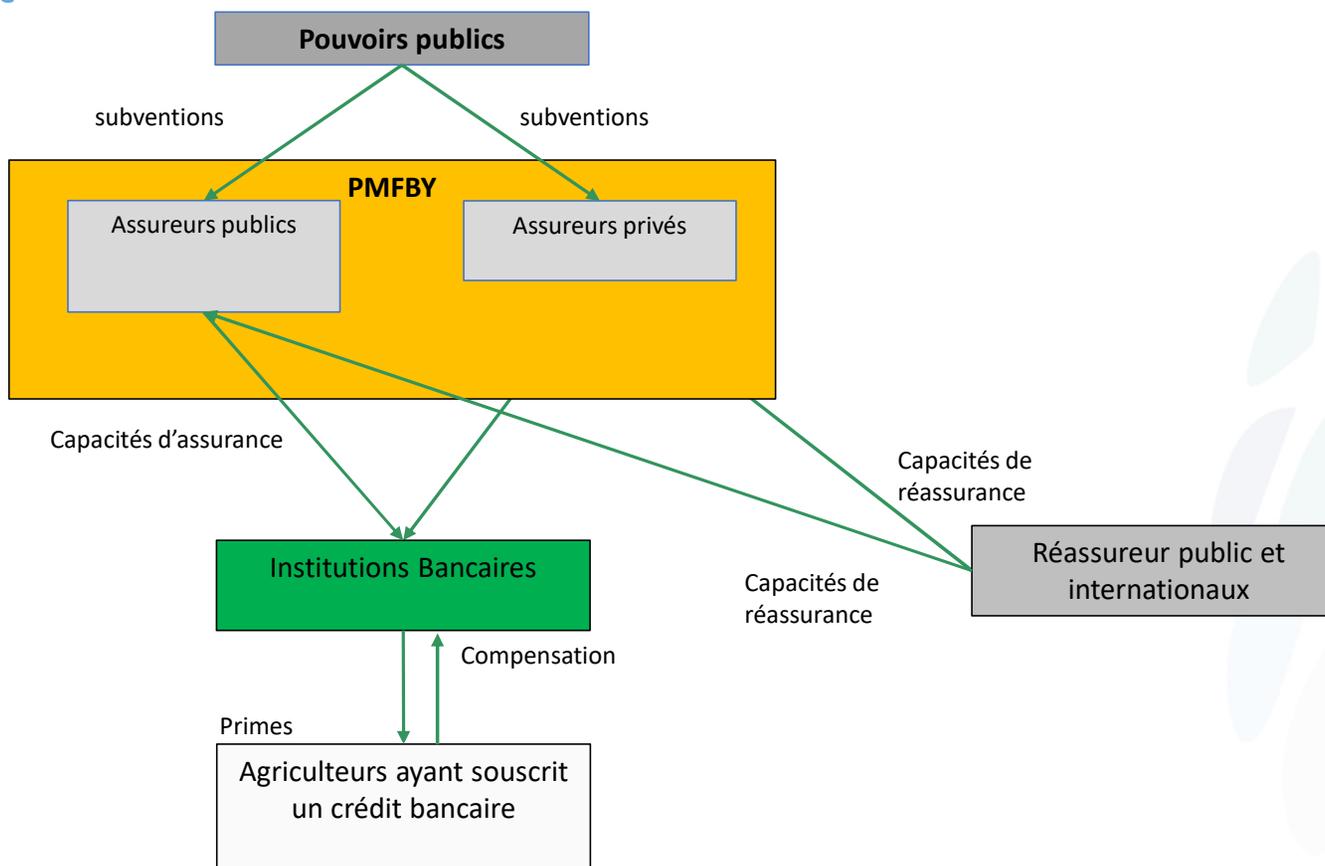


Principes Généraux



- **Prime Minister's Crop Insurance Scheme (PMFBY)**
- Assurance indicielle rendement pour les cultures pour les cultures
- Le niveau de subvention moyen est de 75% des primes et reste conditionné à la souscription de crédits agricoles saisonniers (SAO) ou des crédits de long-terme via des institutions bancaires.
- Réassurance d'Etat sous forme de cession obligatoire de 5% au réassureur public GIC Re. Dans la pratique GIC Re réassure 50% du marché et se protège ensuite très largement sur le marché international de la réassurance.
- Le marché est compétitif et chaque district est alloué préalablement à une compagnie d'assurance sur la base d'un appel d'offre.
- Une commission réunit régulièrement GIC Re et les assureurs locaux au sein du Ministère de l'Agriculture.
- Les opérations d'expertises sont encadrées par l'Etat.
- 10% du marché est constitué de couvertures paramétriques.

Fonctionnement





4. ESPAGNE



Le système espagnol d'assurance agricoles combinées

Un partenariat public-privé

L'ETAT

Ministère de l'Agriculture (ENESA)
Ministère de l'Agriculture
(DGSFP, CCS)
Les Communautés Autonomes

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (OPA)

LE SECTEUR PRIVÉ

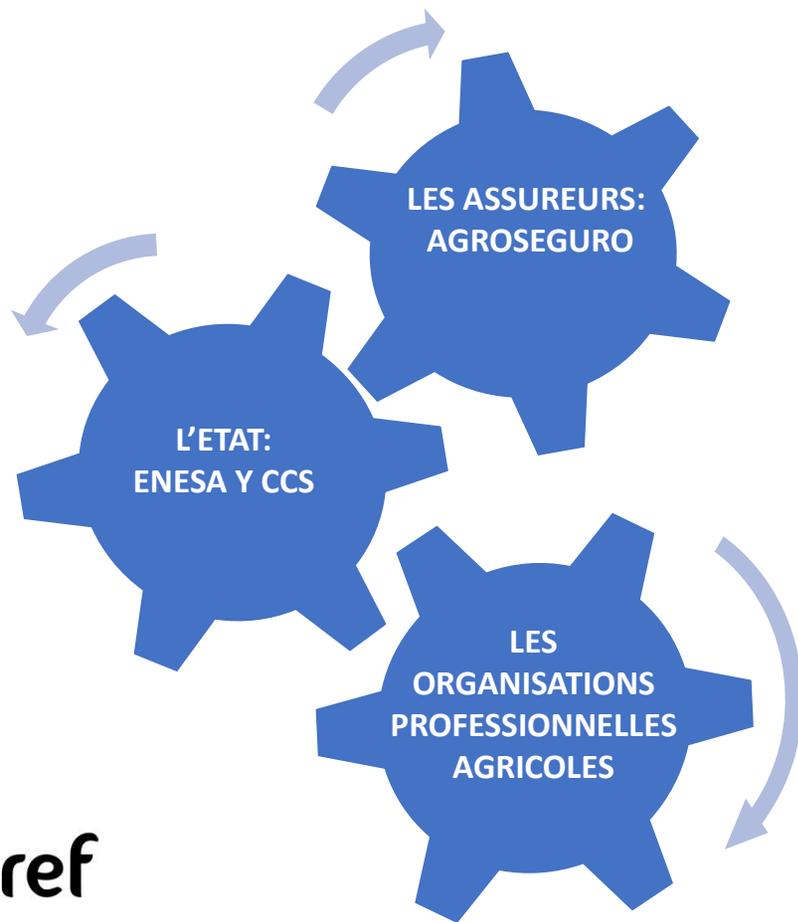
Les assureurs qui
participent au pool
d'AGROSEGURO

Dispositions encadrant le système

- ❑ Loi (87/1978) et Décret royal (2329/1979)
- ❑ Plans triennales et annuels approuvés en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre de l'Agriculture

Le système espagnol d'assurance agricoles combinées

Un outil de politique agricole



Des plans triennales et annuels portés par le Ministère de l'Agriculture, mais préalablement négociés

AGROSEGURO fournit des chiffres et apporte un avis technique sur la viabilité d'un projet

Les organisations agricoles font entendre leurs besoins, leurs attentes et leur vision

UN SYSTEME DYNAMIQUE EN EVOLUTION
ET AMELIORATION CONTINUES

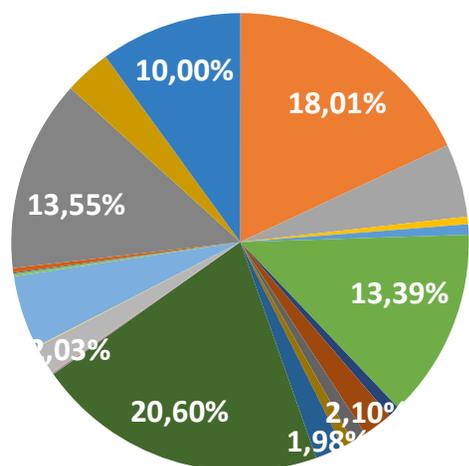
AGROSEGURO: un pool qui regroupe les assureurs

Ouvert à tout assureur qui le souhaite

Société anonyme

Entité gestionnaire

Administrateur du pool de coassurance



- AGROMUTUA-MAVDA
- ALLIANZ
- BBVASEGUROS
- CAJAMAR SEGUROS GENERALES
- FIATC
- HELVETIA COMPAÑÍA SUIZA
- MUSSAP
- MUTUALIDAD ARROCERA DE SEGUROS A PRIMA FIJA
- PLUS ULTRA SEGUROS GENERALES
- SEGUROS CATALANA OCCIDENTE
- SEGUROS GENERALES RURAL
- CONSORCIO DE COMPENSACIÓN DE SEGUROS
- AGROPELAYO
- AXA SEGUROS GENERALES
- CAJA DE SEGUROS REUNIDOS
- CASER MEDITERRANEO
- GENERALI DE ESPAÑA
- MAPFRE ESPAÑA
- MGS SEGUROS Y REASEGUROS
- PELAYO
- REALE SEGUROS GENERALES
- SANTA LUCÍA
- UNIÓN DEL DUERO

Fonctionnement du pool de coassurance

Qui vend les polices?

Les assureurs via leur réseau commercial

Qui prend en charge le risque?

Ces mêmes assureurs proportionnellement à leur participation au pool

Comment le risque est-il réparti?

Il est réparti équitablement sur l'ensemble des assureurs. Chacun assume un % du total en proportion de sa participation (et non sur le portefeuille qu'il aura vendu)

Qui élabore les produits

AGROSEGURO. Tous les assureurs distribuent des produits identiques

Qui réalise l'expertise des sinistres?

AGROSEGURO, indépendamment de l'assureur chez qui l'assuré a souscrit la police

Les principales fonctions d'AGROSEGURO

Elabore et tarifie tous les produits et leurs garanties pour le compte du pool, en accord avec le Plan annuel du Ministère de l'Agriculture (préalablement négocié avec les OPA)

IL N'Y A DONC PAS DE CONCURRENCE SUR LES TAUX, NI SUR LES GARANTIES

Organise et gère les expertises et de la liquidation des sinistres

PAS DE CONCURRENCE SUR L'EXPERTISE

Est agréé par l'État pour administrer les subventions

REPRÉSENTANT DES ASSUREURS UNIQUE VIS A VIS DE L'ETAT

Organise et gère les réclamations et litiges avec les producteurs

REPRÉSENTANT DES ASSUREURS UNIQUE VIS A VIS DES AGRICULTEURS

Type de couverture



RÉCOLTES



FORÊTS



BÉTAIL

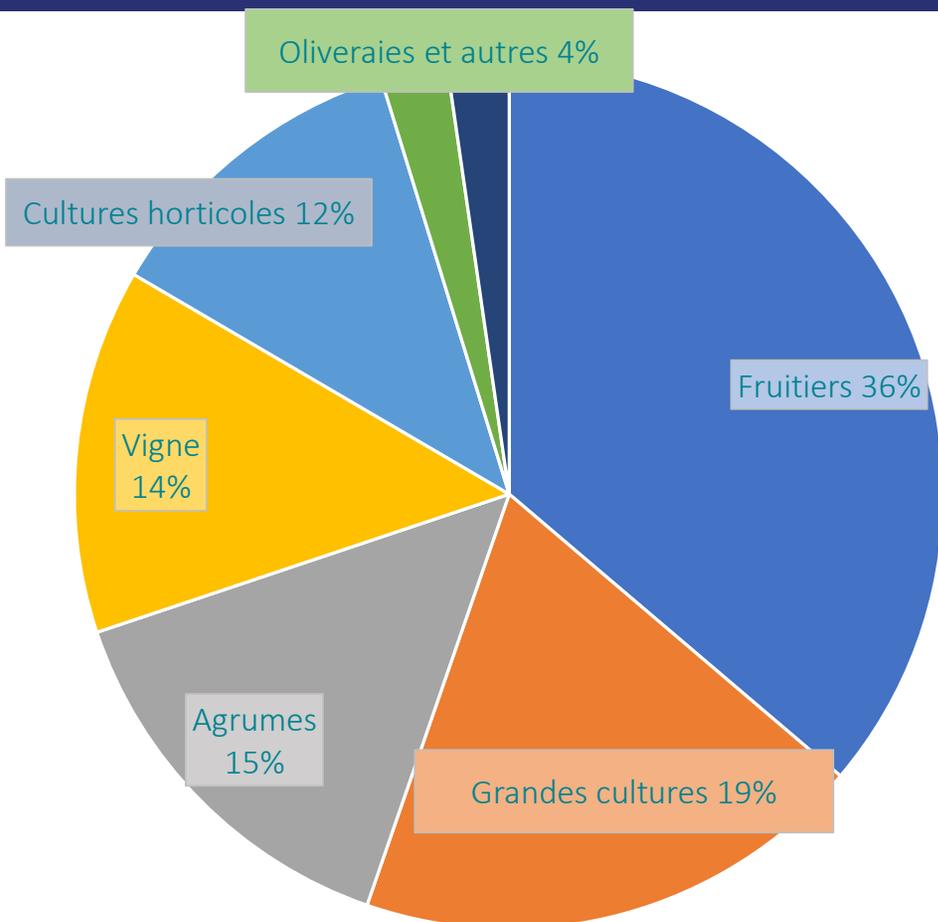


AQUACULTURE



- Multi risque climatique dont sécheresse sur grandes cultures, amande, vignes et oliviers
- Multi risque climatique à l'exclusion de la sécheresse sur arbres fruitiers (cultures irriguées)
- Périls nommés sur le reste des cultures, irriguées pour la majorité (Grêle, gel, inondation, tempête, entre autres)

Distribution du portefeuille et pénétration



Type de culture	Surfaces Assurée/cultivée en 2018
Fruitières	83%
Grandes cultures	79%
Vigne	54%
Agrumes	47%
Cultures horticoles	44%
Oliveraie	12%

Quelques chiffres

	Capitaux assurés	Primes nettes	Subventions	Nb de polices	Sinistres
1980	22.170.000	1.150.000	590.000	2.204	230.000
1990	2.492.600.000	103.010.000	74.290.000	279.404	135.620.000
2000	5.783.430.000	280.940.000	178.160.000	367.147	163.400.000
2010	11.071.200.000	650.520.000	406.330.000	485.008	554.010.000
2012	11.234.500.000	675.230.000	387.540.000	485.005	768.450.000
2016	12.675.810.000	672.520.000	299.870.000	423.786	484.530.000
2017	13.661.000.000	660.800.000	314.110.000	425.987	745.736.000
2018	14.000.120.000	738.519.000	295.770.000	419.565	755.016.000
2019	14.168.000.000	718.425.000	311.440.000	397.188	640.741.000

En Euros

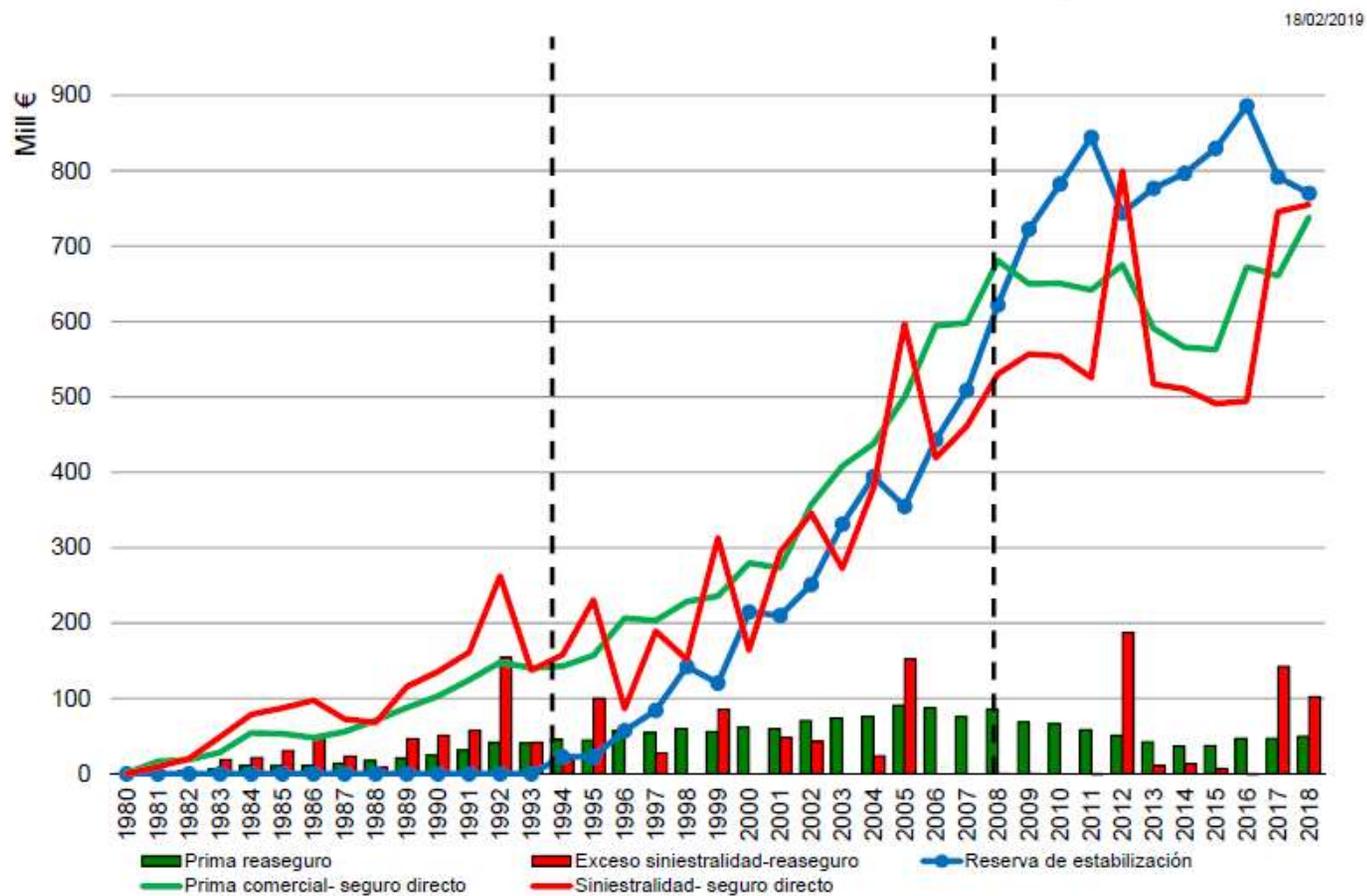
Source: Agroseguro



L'Etat a été impliqué dès l'origine pour contenir la volatilité du système

- Consorcio de Compensación de Seguros
- Absence de capacité de réassurance privée il y a 40 ans
- PPP total: prime, conception de produit, audit et réassurance
- Capacités combinées de réassurance publique et privée pour réduire la volatilité de la sinistralité

Historique de résultats





5. CONCLUSIONS



CONCLUSIONS

Quelques constantes dans le cadre PPP

- **Ambition partagée** : créer un **filet de sécurité** pérenne accessible à tous les agriculteurs en développant l'assurance agricole
- **Constat** :
 - Les **PPP** se substituent à tout programme d'indemnisation ex-post l'assurance agricole, lorsqu'une solution assurancielle est présente.
 - Il n'y a **pas de modèle unique**. Chaque régime d'assurance dépend des types de cultures, expositions climatiques, politiques agricoles nationales et conditions macro-économiques nationales
- **Clés pour un PPP résilient**:
 - **Subvention à la prime d'assurance** et **conditionnalité** à d'autres aides agricoles sont les outils les plus efficaces pour accélérer la **Demande**.
 - **Education** à la culture du risque et **communication** auprès des agriculteurs
 - **Stabilité réglementaire**
 - **Résilience du marché** et tarification en adéquation au risques)
 - **Agence publique dédiée** à la gestion des risques agricoles



QUESTIONS REponses





APREF (Association des Professionnels de la Réassurance en France)

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris – Tél : +33 (0)1 42 47 90 10 – Contact@apref.org

www.apref.org